Nations Unies S/2014/43



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 janvier 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 20 janvier 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité, adoptée le 5 décembre 2013, dans laquelle le Conseil m'a prié de créer rapidement une commission d'enquête internationale pour une période initiale d'un an, composée notamment d'experts du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, pour enquêter immédiatement sur les informations faisant état de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et d'atteintes aux droits de l'homme qui auraient été perpétrées en République centrafricaine par quelque partie que ce soit depuis le 1er janvier 2013, de réunir des informations, d'aider à identifier les auteurs de ces violations et atteintes, de mettre en lumière leur éventuelle responsabilité pénale et d'aider à faire en sorte que les responsables répondent de leurs actes.

Je tiens à informer le Conseil que des mesures ont été prises en vue de créer la commission, qui se composera des trois membres suivants :

- Bernard Acho Minna (Cameroun) (Président);
- Fatimata M'Baye (Mauritanie);
- Jorge Castañeda (Mexique).

J'ai demandé au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de mettre sur pied la commission, et notamment de constituer à Bangui un secrétariat chargé d'aider ses membres à s'acquitter de leur mandat.

Je prendrai les dispositions nécessaires pour que les membres de la commission soient réunis au plus tôt, sous réserve que des ressources budgétaires suffisantes seront disponibles. Le projet de budget de la commission sera bientôt présenté aux organes délibérants compétents.

J'entends faire en sorte que la commission soit déployée le plus vite possible et je lui ai demandé de me présenter un rapport aux mois de juin et de décembre 2014. Je compte faire rapport au Conseil, comme il me l'a demandé, sur les conclusions de la commission.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

14-21346 (F) 230114 230114



